

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

ÉCOLES PRATIQUES DE GREFFAGE DE LA VIGNE

ARRÊTÉ DE M. LE PRÉFET

Le Préfet de la Vienne, Chevalier de la Légion d'Honneur,

M. le Procureur Général des opérations du Jury d'examen de l'École de Greffage

de M. de Louis, constatant que M. Spireux nous

a suivi régulièrement les démonstrations pratiques faites à l'École et qu'il est apte

à greffer la vigne.

Arrête à M. Spireux Louis le Dictionnaire de Greffeur.

Enfants, le 1^{er} Mars 1894 N^o de Classement: 55

Le Directeur de l'École,

M. de Louis

Le Préfet de la Vienne,



Handwritten signature and scribbles at the bottom of the page.